



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 15 mai 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme LALOUCH

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	Mme Fadoua LALOUCH
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENUT	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. Michel ROTGER
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Françoise TENENBAUM	Mme Christine MASSU
M. José ALMEIDA	Mme Anne DILLESEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	Mme Claude DARCIAUX
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Philippe GUYARD
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Louis DUMONT
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	Mme Françoise EHRE
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMONT
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER	M. Christian PARIS.

Membres absents :

M. Lucien BRENOT	M. Gérard DUPIRE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Rémi DELATTE	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Yves BERTELOOT
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS.

OBJET : ENVIRONNEMENT

Subvention à l'association Equi'Max pour la participation de la huitième édition de la Quinzaine du commerce équitable

La huitième édition de la Quinzaine du commerce équitable a lieu du 25 avril au 11 mai 2008 dans toute la France. Cet événement médiatique est destiné à faire connaître le commerce équitable au plus grand nombre. A cette occasion, l'association Equi'Max de l'agglomération dijonnaise, en partenariat avec l'association Artisans du Monde-Dijon, organise différentes manifestations sur le territoire du Grand Dijon : stand place François RUDE à DIJON, animations de rue, interventions en milieu scolaire,

projections sur le commerce équitable concertés à la Fontaine d'Ouche, soirée débat avec un producteur du Sud, etc.

Participant à la responsabilisation de l'acte de consommation en particulier sur les denrées d'importations, l'association Equi'Max intègre dans sa démarche la notion de développement durable : produits de qualité, cultivés dans le respect de l'environnement et assurant une rémunération équitable des producteurs.

Le budget global de cette manifestation est de 25 911€

BUDGET PREVISIONNEL QUINZAINE DU COMMERCE EQUITABLE 2008
Association Equi'Max

DEPENSES 2008	EQUI'MAX	RECETTES 2008	EQUI'MAX
Personnel	5200	Subventions publiques	5562
Salaires +charges sociales	5200	Etat (emploi jeune)	2024
		Programme Conseil Régional	4258
		CR communication	2200
Evènements:	4450	Subventions demandées:	4450
Animations musique	900	Grand Dijon	3000
Animations de rue	700		
Concert	1000	Conseil Général (1000+450)	1450
Frais de déplacements	400		
Frais de dégustation + achat produits	1200		
Matériel pédagogique	100		
Sacem	150		
Frais de structure	3300	Subventions privées	1830
Frais généraux	600	Max Havelaar France	330
Achats	200	Autres	1500
Publ : publication	600		
Communication	2300	Fonds propres	4366
Banderole	100		
SOUS TOTAL	20128	SOUS TOTAL	20128
Contributions valorisées:	5783	Contributions valorisées:	5783
Temps bénévoles (280h)	7403	Temps bénévoles (280h)	4883
Ville de Dijon (emplacement Pl. F Rude)	500	Ville de Dijon (emplacement Pl. F Rude)	500
Ville de Dijon (mise à disposition d'un local)	400	Ville de Dijon (mise à disposition d'un local)	400
TOTAL	25911	TOTAL	25911

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- d'octroyer une subvention de 3 000 €. **PREFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**
Déposé le :

19 MAI 2008

19 MAI 2008

Publié le

Déposé en Préfecture le



Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président
le vice-Président

Pierre PRIBETION